POSTAUX DE PARIS

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr

Paris, le 20 Décembre 2011.

SECTION PARIS 11

COMPTE-RENDU DE L'AUDIENCE DU 14 DÉCEMBRE

POUR LA DIRECTION TOUT VA POUR LE MIEUX À PARIS 11… MAIS LE PÈRE NOËL POSTAL NE FERA ENCORE PAS DE CADEAUX À SON PERSONNEL !!!

La Direction locale a reçu les organisations syndicales CGT et SUD suite à leur demande d'audience concernant certains problèmes sensibles du bureau.

Voici les réponses de la Direction :

1) Sur la situation des effectifs :

Pour la Direction la situation est « bonne » car l'effectif sur le papier est au complet. Mais elle ne donne aucun chiffres et nous renvoie au chronogramme datant de la réorganisation de l'année dernière.

Autant dire qu'il est impossible de savoir combien nous sommes physiquement sur le bureau. La CGT déplore ce manque de transparence et exige que les chiffres soient communiqués. Car si l'on compare avec le document du CTP, il manque bel et bien du monde à Paris 11.

2) Sur les problèmes récurrents de manque de personnel sur certains quartiers, notamment sur la zone 3 et 4 :

La Direction reconnaît des difficultés sur certaines zones, mais au lieu de renforcer le volant de remplacement, elle se confond en fausses excuses.

En gros ce serait la faute des facteurs d'équipe et de qualité qui ne veulent pas pour la plupart remplacer sur d'autres zones. Ce serait aussi la faute des trop nombreux arrêts maladie de courte durée, des temps partiels et du trop grand nombre de représentants syndicaux ayant des détachements regroupés sur une équipe… Ou encore la faute des facteurs d'équipe ou de qualité mutés ou dispensés de sortie qui ne sont pas remplacés ! **Bref, pour cette direction, le droit fondamental à se soigner et le droit fondamental de défendre les salariés sont les seuls coupables.**

C'est inadmissible. Pire encore, elle reconnaît qu'elle ne remplace pas les départs. De qui se moque-t-on ?

A tout cela la Direction ne propose que le recrutement en externe d'un facteur d'équipe, de quelques contrats pro (en alternance) et l'engagement de prendre des cdd pour les longues absences (maladies, bonifiés). Pour la CGT cela reste très insuffisant et nous exigeons le comblement des postes des collègues partant à la retraite ou changeant de bureau.

3) Concernant l'organisation de la sécabilité :

La Direction se borne à dire que cela résulte de facteur d'avenir alors que dans d'autres bureaux (Paris 15, Paris 12…) elle a lieu au volontariat. Elle explique qu'elle instaure une notion de « sécabilité tounante » pour que le même quartier ne reste pas plusieurs jours en marguerite. Du coup on peut avoir un collègue en congé, en formation, en détachement prévu de longue date qui n'est plus remplacé.

Pour la CGT, tout ces cas ne relèvent pas de l'« inopiné » et devant l'opposition de nombreux collègues à ces marguerites récurrentes, la direction sort les menaces de sanctions. Il ne suffit pas d'appliquer quelques rustines et de faire le dos rond, ce sont de vrais emplois pérennes en CDI dont nous avons besoin. L'emploi, c'est bon pour le service public, c'est bon pour nos conditions de travail. **La direction de Paris 11 passe son temps à bricoler pour limiter les coûts, c'est intolérable.**

.../...

4) Sur la transparence de l'attribution des congés

La Direction admet que depuis que les congés ont été déconcentrés sur les encadrants de chaque zone il y a des disparités dans la gestion entre zones ou équipes.

Elle s'engage à uniformiser le tout et à donner une plus grande visibilité de l'affichage des tours, des priorités, des rangs, des temps partiels... en rappelant les règles RH.

Faites remonter les différents problèmes que vous rencontrez à la CGT pour les soumettre aux cadres RH.

5) Quels aménagements pour les samedis 24 et 31 Décembre ?

Pour l'instant il n'y en a aucun. La Direction considère que pour elle les recommandés sont déjà allégés le samedi et que nous devons amener tout le courrier au jour le jour .

Elle ajoute que nous aurions le plus bas ratio trafic de courrier par rapport au nombre de facteurs de la Dotc Sud et que nous serons rentrés suffisamment tôt pour réveillonner le soir.

Visiblement ces personnes n'ont pas de famille en province et n'ont pas à prendre les avions ou les trains bondés les après-midi de fêtes.

La CGT rappelle que de nombreux jours fériés sont tombés le dimanche cette année ce qui a permis à la Poste d'amasser de nombreux profits. Ce ne serait que justice que le personnel puisse bénéficier d'allègements pour ces deux jours.

La CGT exige :

- l'arrêt de la sécabilité inopinée
- le remplacement et le comblement de tous les départs
- le respect du droit à se soigner
- le respect du droit à exercer une activité syndicale
- le respect du droit aux congés
- des aménagements pour les samedi 24 et 31 décembre afin que les agents puissent finir plus tôt

LA SECTION CGT DE PARIS 11 SE RÉUNIT TOUS LES QUINZE JOURS LE JEUDI MIDI AU LOCAL SYNDICAL. N'HÉSITEZ PAS À VENIR PARTAGER VOS EXPÉRIENCES ET À DISCUTER DES DIFFICULTÉS AUXQUELLES NOUS SOMMES CONFRONTÉS AU BUREAU. C'EST BIEN ENSEMBLE, SOLIDAIRES QUE NOUS FERONS AVANCER LES REVENDICATIONS DES POSTIERS.

Construisons ensemble le Syndicat du 3ème Millénaire

Fapt la cgt — pour le travail et la communication

Bulletin d'Adhésion

Je sousigné(e), déclare adhérer à la Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications CGT
263, Rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

❑ Mme ❑ Mlle ❑ Mr NOM _____ Prénom _____

Adresse *(1)* _____

_____

Adresse Mail : _____

Bureau, Centre, Filiale, Entreprise privée *(2)* : _____

Poste ❑ Télécom ❑ Filiale ❑ Opérateur privé ❑

Grade Reclassement _____ ou Grade Reclassification _____ Classe _____ Niveau _____

Fonction _____ Indice _____

Contractuel de droit public : Grade _____ Contractuel de droit privé : Grade _____ Classe _____ Niveau _____

N° de Sécurité Sociale : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Année d'entrée aux PTT ou dans l'entreprise : _____ Date de Naissance : |_|_| |_|_| |_|_| (jour mois année)

A _____, le _____ Signature :

Je désire le prélèvement automatique de mes cotisations OUI ❑ NON ❑

Je désire participer à un stage d'accueil OUI ❑ NON ❑

❑ Porter une croix si nécessaire

(1) Adresse où vous désirez recevoir le Journal Fédéral Servi Gratuitement aux Adhérents - (2) Rayer la mention Inutile

Codifications
(à remplir par le Syndicat)

Syndicat Dept :

Bureau :

Grade :

Poste ❑

Télécom ❑

Catégorie :

SG ❑
DAT ❑
Cial Gest ❑
Technique ❑
Cadres ❑
Retraités ❑
CFA/CFC/CPA ❑
DOM ❑